



DIPLOME UNIVERSITAIRE DROITS ET INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT

**BLANDINE MALLEVAEY**

Maître de conférences, Responsable pédagogique du diplôme universitaire
Titulaire de la Chaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant

Ce diplôme universitaire est destiné aux étudiants et professionnels travaillant dans le secteur de l'enfance ou sensibles à cette question. Il a pour caractéristique l'analyse des droits de l'enfant sous le prisme du droit et de la psychologie, essentiellement, sans pour autant négliger les autres disciplines telles que la philosophie, la sociologie ou encore la criminologie.

 ZOOM SUR

NOS PARTENAIRES

FLSH



OBJECTIFS DE FORMATION

- + Comprendre et acquérir des connaissances sur les droits de l'enfant du point de vue à la fois du droit et de la psychologie.

ORGANISATION DU PROGRAMME

- + Cours le vendredi, tous les 15 jours.
- + La formation se déroule sur l'année civile, de janvier à décembre.
- + 6h d'enseignement par jour répartis selon les modalités suivantes :
 - 3 heures d'enseignement en droit sur un thème.
 - 3 heures d'enseignement en psychologie sur le même thème.
 - Séminaire chaque dernière après-midi du module : 3 heures d'échanges - Regards croisés du droit et de la psychologie.
- + Chaque module est évalué. L'évaluation consiste en un dossier sur un sujet que vous choisirez de traiter soit sous l'angle juridique, soit sous l'angle psychologique. La validation du DU se fera sur soutenance devant jury.

PUBLIC & PRÉ-REQUIS

- + PUBLIC :
 - Étudiants ou professionnels travaillant dans le secteur de l'enfance ou sensibles à cette question.
- + PRÉ-REQUIS :
 - Pour les étudiants : niveau licence.
 - Pour les professionnels : baccalauréat + expérience professionnelle après validation du dossier.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION & COÛT

- + PROCÉDURE D'INSCRIPTION :
 - Les dossiers de candidature sont disponibles sur internet : www.fld-lille.fr
 - La décision concernant votre admission vous sera communiquée dans les 15 jours suivants la réception du dossier.
- + COÛT :
 - Inscription au DU complet, soit 4 modules pour 120 heures de formation : 1500€.
 - Inscription à l'un des modules, soit 30 heures de formation : 490€.
 - Cette formation peut se suivre dans le cadre du DIF ou d'un CIF.

PROGRAMME DE FORMATION

EN SAVOIR +

LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR
LE SITE WWW.FLD-LILLE.FR

LA FORMATION SE DIVISE EN 4 MODULES DE 30 HEURES.
CHAQUE MODULE PEUT ÊTRE SUIVI INDÉPENDAMMENT DES AUTRES.

DIPLOME UNIVERSITAIRE DROITS ET INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT

MODULE L'ENFANT ET SA FAMILLE 1ER TRIMESTRE

- + Filiation/nom
- + Autorité parentale
- + Parents et beaux-parents

MODULE L'ENFANT EN DÉTRESSE 2ND TRIMESTRE

- + L'enfant maltraité
- + L'enfant en danger
- + L'enfant délinquant

MODULE L'ENFANT ET LA JUSTICE 3ÈME TRIMESTRE

- + La parole de l'enfant en justice
- + L'enfermement des enfants

MODULE L'ENFANT ET SON DEVENIR 4ÈME TRIMESTRE

- + L'éducation, la scolarité et la religion de l'enfant
- + La santé de l'enfant
- + L'enfant étranger



RESPONSABLE SCIENTIFIQUE :

+ Blandine MALLAVAEY

Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire de recherche Droits et intérêt supérieur de l'enfant, Faculté de Droit.



L'EXPÉRIENCE FLD

Françoise DEKEUWER-DEFOSSEZ
Professeur de Droit Privé

L'intérêt supérieur de l'enfant a été promu au rang de principe supérieur du droit. Mais les exigences juridiques sont difficiles à respecter, car les adultes, si bien intentionnés soient-ils, ont du mal à respecter l'autonomie de la personnalité de l'enfant et à donner une réelle valeur à l'expression de son opinion.

Le diplôme universitaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant est la seule formation française qui associe psychologues et juristes pour donner aux professionnels, enseignants, juristes, travailleurs sociaux ou encore éducateurs, des outils théoriques et pratiques pour connaître les droits de l'enfant et pour respecter et faire respecter son intérêt supérieur en toutes circonstances. La pluridisciplinarité des intervenants est le gage de l'ouverture de la formation qui permet d'aborder l'application des textes de loi au travers de la pratique des psychologues cliniciens. Dans cette perspective, une étude attentive de ce que recouvre la notion de « discernement de l'enfant » permettra de proposer des avancées à la fois significatives et réalistes en matière de respect des droits de l'enfant.



Maquette non contractuelle pouvant être soumise à modification

L'EXPÉRIENCE FLSH

Dominique RENIERS
Professeur de psychologie et psychanalyse

Dans un monde contemporain où le vérifiable tend à prendre la place du véritable, la question du discernement s'impose avec une acuité toute particulière. Cela est particulièrement le cas dans les domaines du droit et de la pratique psychologique où certains procès de sinistre mémoire ont révélé les problèmes qui se posent lorsqu'on oublie de poser les questions essentielles et complexes de ce qu'est la vérité de ce que dit un enfant. Ce diplôme universitaire Droits et intérêt supérieur de l'enfant a pour objectif de sensibiliser les praticiens qui, dans quelque horizon que ce soit, droit, psychologie, social etc., sont confrontés dans leur champ d'activité à de telles questions qui forcent à reconnaître que le discernement doit concerner non seulement l'enfant, mais aussi le professionnel lui-même...

